

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des comptes publics présente son premier rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 5 juin 2023, à 13 heures, dans l'enceinte de l'Assemblée.

Questions à l'étude :

- Le rapport annuel et les comptes publics de la province du Manitoba datés du 31 mars 2022;
- le rapport du vérificateur général intitulé « Audits des comptes publics et d'autres états financiers » et daté de décembre 2022.

Composition du Comité :

- M. BRAR;
- M. GUENTER;
- M. ISLEIFSON;
- M. LAMONT;
- M^{me} LATHLIN;
- T. LINDSEY;
- M. MALOWAY (président);
- M. MARTIN;
- M. MICHALESKI;
- M. SMOOK;
- M. WISHART.

Le Comité a élu M. MARTIN à la vice-présidence.

Substitutions permanentes effectuées avant la réunion :

- M. GUENTER remplace M. le *ministre* TEITSMA;
- M^{me} LATHLIN remplace M. WASYLIW.

Substitution effectuée avant la réunion :

M. BRAR remplace M^{me} NAYLOR.

Personnes étant intervenues :

- M. Tyson Shtykalo, *vérificateur général du Manitoba*;
- M. Silvester Komlodi, *sous-ministre des Finances*;
- M^{me} Andrea Saj, *contrôleuse provinciale*.

Rapports étudiés et adoptés :

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après et les a adoptés sans modifications :

- Le rapport annuel et les comptes publics de la province du Manitoba datés du 31 mars 2022;
- le rapport du vérificateur général intitulé « Audits des comptes publics et d'autres états financiers » et daté de décembre 2022.

Le président,

Rapport présenté par :

M. MALOWAY

Le 5 juin 2023